

Le *Moniteur* s'efforce seulement d'en atténuer la gravité et de mettre l'Université hors de cause.

On suppose que nos réclamations n'ont eu pour objet que la distribution du seul traité des *Instincts et des mœurs des animaux*. C'est une erreur. Nous avons signalé d'autres livres non moins pernicieux, et nous pourrions en citer encore plusieurs, tel que l'*Histoire populaire des Français*, les *Compagnies d'Italie*, les *Écarts de l'histoire des Voyages*.

Quand à l'Université, que du reste nous n'avons point accusée d'avoir approuvé ces livres, pense-t-elle n'avoir encouru aucun reproche parce qu'elle n'a pas revêtu ces immoralités de l'approbation officielle de son conseil royal? Mais par qui donc s'exerce cette suprématie que l'État s'est réservée sur l'éducation publique, notamment en ce qui concerne la censure des ouvrages? Il existe à Paris un comité central d'instruction primaire; ce comité nommé une *commission des livres et méthodes*, composée de douze membres; et c'est cette commission qui est spécialement chargée d'arrêter la liste des ouvrages propres à être donnés en prix. Or, dans ce catalogue officiel que nous avons sous les yeux, figurent les livres empoisonnés dont c'est justement révoltée la conscience publique. Eh bien! n'y a-t-il ici de responsables membres de la commission par lesquels cette liste est dressée? L'autorité supérieure qui a laissé durer ce scandale pen tant plusieurs années, n'est-elle pas au moins coupable de la plus déplorable négligence dans l'un de ses devoirs les plus sacrés? Aujourd'hui qu'elle est avertie, elle nous dit qu'elle a *prescrit des dispositions préliminaires pour statuer ensuite selon qu'il appartiendra*. Ce sont là des paroles bien vagues; il semble qu'en présence des faits constatés, l'Université, si jalouse de ses droits et si chatoillieuse à l'endroit de son honneur, aurait dû se montrer plus sévère et plus prompt dans la répression d'un abus aussi révoltant.

#### Ami de la Religion.

*Pèlerinage de Roc-Amadour.*— On nous écrit de diocèse de Cahors :

« La retraite qui, depuis douze ans, se fait à Roc-Amadour dans l'octave de la Nativité de la très-sainte Vierge, a surpassé cette année en heureux résultats les fruits déjà si abondants des retraites précédentes. On pouvait sans doute, en entrant dans ce lieu saint, admirer les nouvelles et utiles réparations faites soit à la chapelle miraculeuse, soit à la grande église où se donnaient les exercices; mais on admirait encore plus le nombre des fidèles dont la foule se pressait constamment aux cinq instructions qui partageaient la journée, le nombre des communions qui s'approchaient de la table sainte, la dévotion qui présidait à toutes les cérémonies religieuses, la piété des pèlerins, qui montaient à genoux et en priant, les trois cents marches par lesquelles on arrive au béni sanctuaire, le courage des étrangers qui voyageaient tout entière dans le temple sacré, sous la protection de cette tendre mère, dont la bonté semblait se plaire à partager sa demeure avec ses enfants. Trois missionnaires diocésains, MM. Joubreau, supérieur, Pons et Calvet, aidés de M. l'abbé Bonhomme, si connu dans le Quercy par ses prédications, et du P. Caillau, auteur de l'*Histoire de Roc-Amadour*, et il faut le dire, principal restaurateur de ce saint pèlerinage, se succédaient dans la chaire de vérité pour annoncer, tantôt en patois, la parole de Dieu. Quatorze confesseurs, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Pascalie, vice-gérant de la paroisse, siégeaient sans cesse au saint tribunal pour réconcilier les pécheurs ou calmer les consciences timorées. Près de trois cents messes furent offertes sur les différents autels de la chapelle ou de l'église principale. Sept mille personnes au moins se nourrirent du pain des anges dans cette glorieuse semaine; et quoique le dimanche, surville de la communion générale plus de quinze cents âmes eussent reçu le corps et le sang de Jésus-Christ, on vit encore ce jour-là plus de douze cents personnes s'approcher du banquet divin. Mais ce qui relevait singulièrement l'éclat de ces solennités, c'était la présence de deux vénérables prélats, NN. SS. les évêques de Tulle et de Cahors. Mgr. Berthaud, après avoir officié pontificalement à la messe de la Nativité, voulut bien, le soir et le lendemain matin, exalter dans un style aussi poétique que la vallée pittoresque de Roc-Amadour, les grandeurs et les vertus de celle qui y a été honorée depuis tant de siècles. Mgr. Bardou, évêque du diocèse, dans une allocution grave et paternelle, fit l'ouverture de la retraite. L'humble et pieux prélat passa tous les jours au saint tribunal, recevant indistinctement à ses pieds les grands et les petits, les riches et les pauvres; célébra tous les jours la messe de l'exercice principal, où les fidèles se pressaient en foule pour recevoir la sainte communion des mains de leur premier pasteur, administra deux fois le sacrement de confirmation, présida à la communion générale, et la termina par un discours plein de sentimens sur la douceur et l'effluence du nom de Marie. Aussi la bonté du pieux évêque avait-elle gagné tous les cœurs, et lorsque le P. Caillau, dans le sermon de clôture, releva cet admirable exemple de zèle et de charité, les larmes roulaient dans les yeux de ce bon peuple affligé de penser que bientôt il allait se séparer d'un si bon père, que rappelaient dans sa ville épiscopale les devoirs augustes de son ministère. L'impression profonde produite par cette retraite donne lieu d'espérer que l'on verra se vérifier la dernière parole du prédicateur, que le pèlerinage de Roc-Amadour a fait et fera encore de nouveaux progrès, selon cet oracle de l'Écriture qu'il avait pris pour texte : « La gloire de Marie progresse comme l'aurore qui se lève sur l'horizon. » *Progreditur quasi aurora consurgens*. Les grâces continuelles que Marie se plaît à répandre dans sa mystérieuse chapelle sont un sûr garant de l'accomplissement de cette prédiction. »

Ami de la Religion.

## NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

*Éboulis.*—Un éboulis considérable qui a causé beaucoup de dégât et la mort d'une personne s'est fait à Rigaud sur la Rivière à la Graisse le 17 du courant. Vers 3 heures de l'après midi un bruit sourd se fit entendre et on s'aperçut bientôt que plus de 4 arpents de terre de largeur sur 2 arpents de profondeur étaient en mouvement. La côte est très escarpée en cet endroit, et cette masse de glaise se précipita de l'autre côté de la rivière sur une prairie qui se trouvait plus basse et la couvrit entièrement à plus de deux arpents de distance du bord de l'eau. Le lit de la rivière fut entièrement obstrué, et l'eau monta bientôt à plus de 30 pieds à pic, et tous les terrains bas à une certaine distance en remontant la rivière, furent submergés. On parvint cependant à force de bras à pratiquer un canal pour laisser échapper les eaux, mais le cours de la rivière se trouve changé. Une maison et deux granges qui se trouvaient presque au milieu de ce terrain mouvant ont été englouties, l'une des granges est entièrement disparue avec tout ce qu'elle contenait. Il sera possible de sauver une partie de la récolte qui se trouvait dans l'autre.

Quant à la maison, qui était en bois, elle fut entièrement démolie pièce par pièce toutefois sans être engloutie. Mais c'est ici où commence le drame. Deux femmes, la mère et la fille, et un enfant en bas âge, se trouvaient dans la maison lorsque la première secousse se fit sentir. La mère qui se trouvait près de la porte eut le temps de sortir, traînant son jeune enfant avec elle, mais la jeune fille fut écrasée sous les débris de la maison. La mère venait d'échapper à un grand danger, mais elle ne se doutait pas qu'un autre encore plus menaçant l'attendait. La terre qui roulait en ce moment comme une mer agitée par la tempête, s'entrouvrait de tout côté sous ses pieds; plusieurs fois elle fut presque entièrement engloutie avec son enfant, puis repoussée à la surface par les ondulations de la terre. Tout cela se passa en quelques secondes. Lorsque cette masse fut entièrement arrêtée dans sa marche la pauvre femme se trouva debout et enterrée jusqu'à la ceinture, tenant toujours son enfant au bout de ses bras.

Les habitations sont éloignées les unes des autres en cet endroit, et les voisins ne s'aperçurent pas immédiatement de ce qui venait de se passer. Cependant un jeune homme qui s'était trouvé quelques secondes avant l'éboulis sur la pointe de terre qui venait d'être couverte, et qui n'était échappé au danger que par un espèce de miracle, en prechant la fuite dans une direction opposée, entendit les cris que poussait la pauvre femme qui était enterrée toute vivante. Cet individu, dont nous regrettons de ne pas connaître le nom, malgré le danger qu'il y avait de se risquer sur ce sol mouvant (car il le sentait encore remuer sous ses pieds) accourut aux cris de la victime. Il la trouva comme nous venons de le dire engloutie jusqu'à la ceinture et ce ne fut qu'après des efforts inouïs qu'il parvint à la soustraire à cette horrible situation. Mais il lui fut impossible de l'arracher de cet étreinte sans lui causer quelques blessures aux jambes et aux pieds. La femme qui a couru un si grand danger est l'épouse d'un nommé Labre et celle qui a péri sous les décombres de la maison était sa fille. Cet individu possédait en cet endroit un emplacement qui se trouve en grande partie bouleversé, et de l'autre côté de *L'rivière*! L'une des granges qui a été détruite appartenait à Ignace Dumouchelle, écuyer, de Rigaud. C'est le troisième éboulis qui se fait sur la Rivière à la Graisse, et presque au même endroit, depuis 50 ans. L'avant dernier eut lieu il y a 17 ans, et deux personnes partirent la vie dans cette occasion, sans compter plusieurs bâtisses qui furent englouties.

#### Minerve.

— Les directeurs du chemin de fer de Montréal et Portland ont passé un contrat avec M. M. Morris etc. Cie. de Philadelphie, pour des locomotives wagons, chars, etc. au montant de \$750,000. La ligne sera ouverte au 1<sup>er</sup> janvier, 1849, ou peut-être avant cette époque.

— La Seigneurie de St. Michel la Trinité a été adjugé hier pour £255 0 à A. Massue. Ecr. et Varemme.

— La navire *Magnet*, capitaine Morton, s'est échoué le 14 de ce mois au Sud de l'île d'Anticosti.

— M. Wm. Harris, éditeur et propriétaire du *Packet* de Bytown, a disposé de son établissement sans réserve; nous ignorons les opinions du nouveau propriétaire, mais il va sans dire que la politique de ce journal continuera à être libérale comme par le passé. Il y a à peu près un an et demi que cette publication a été fondée, jusqu'à ce jour la rédaction en a été faite avec talent et énergie. M. Harris, dans son adresse d'adieu sur le *Packet* du 24 courant développe les motifs qui l'avaient guidé dans l'établissement de ce journal; il voulait donner un organe à la population libérale de cette partie de la province. Plusieurs prétendaient qu'il n'existait point de matériaux pour un parti libéral; mais, dit-il, « mon expérience a réussi. Il y a un parti libéral sur les rivages de l'Outava, un parti fort, et ce qui est encore mieux, un parti honnête. » Le nouveau propriétaire du *Packet* est un M. H. J. Friel, irlandais catholique, de Bytown.

#### Idem.

*Mines de Cuivre.*— Nous avons déjà dit qu'une compagnie s'était formée par les citoyens de Montréal pour l'exploitation des mines de cuivre du Lac Supérieur. Les opérations de l'été dernier ont été très-satisfaisantes, elles doivent se continuer durant l'hiver prochain sur un pied plus étendu. Les noms des directeurs sont, le gouverneur sir George Simpsom, l'hon. George Moffatt, l'hon. P. McGill, W. H. Meredith, écr., J. Cringan, écr. l'hon. M. Lafontaine et plusieurs autres Canadiens sont aussi partie de la compagnie. L'hon. Peter McGill a récemment porté en Angleterre un échantillon de cuivre extrait de ces mines, l'analyse en fut faite par un des premiers chi-